

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme le compte administratif 2022, disponible sur le site internet de la Commune.

Le compte administratif 2022 retrace les dépenses et les recettes réalisées par le CCAS entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Le compte administratif a été approuvé le 06/04/2023 par le Conseil d'administration.

RESULTATS 2022 :**Résultat de fonctionnement 2022**

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Réalisé en fonctionnement 2022	96 270.57	100 443.57	
Résultat de fonctionnement exercice 2022			4 173.00
Excédent de fonctionnement 2021 reporté		22 564.49	
Résultat de fonctionnement de clôture 2022			26 737.49

Résultat d'investissement 2022

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Réalisé en investissement 2022	11 137.81	19 365.70	
Résultat d'investissement de l'exercice 2022			8 227.89
Déficit d'investissement 2021 reporté	12 746.49		
Résultat d'investissement de clôture 2022			-4 518.60
Restes à réaliser		9 437.40	
Besoin de financement RAR			9 437.40
Résultat cumulé d'investissement 2022			4 918.80

SECTION DE FONCTIONNEMENT :**Pour 2022, le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 96 270.57 €****FONCTIONNEMENT DEPENSES**

CHAPITRE	BP 2022	DEPENSES 2022
011- Charges à caractère général	56 647.62	39 235.00
012- Charges de personnel	41 100.00	37 891.66
65- Autres charges de gestion courante	22 780.00	16 407.04
042- Opérations d'ordre	2 736.87	2 736.87
TOTAL	123 264.49	96 270.57

Chapitre 011- Charges à caractère général : comprend les charges afférentes aux petites fournitures d'équipement, colis de Noël, repas de Noël, animation journée de la femme et octobre rose, action intergénérationnelle (chasse aux œufs), semaine du gout, frais de télécommunications, frais d'électricité (consommation de la salle d'animation de la Maison En Partage) et cotisation UDCCAS/UNCCAS, analyse des besoins sociaux.

Chapitre 012- Charges du personnel mis à disposition par la Commune.

Chapitre 65- Autres charges de gestion courante :

Secours d'urgence : aide à la subsistance, frais d'obsèques, aide à la mobilité, frais de scolarité, vide maison suite décès, réparation véhicule, factures EDF.

Aides : aide aux licences sportives, bons alimentaires, boutique vestimentaire solidaire, aide à la mobilité : tickets de bus lio, aide BAFA.

Autres secours (correspond aux loyers de la donation Roche) : aide au ménage

Chapitre 042- il s'agit des écritures d'ordre de transfert entre la section de fonctionnement et la section d'investissement : dotations aux amortissements (au chapitre 040 en recettes d'investissement).

Recettes**Pour 2022, le total des recettes de fonctionnement s'élève à 100 443.57 €.****FONCTIONNEMENT RECETTES**

CHAPITRE	BP 2022	RECETTES 2022
70- Produits des services	1 900.00	1 463.57
74- Dotations, subventions et participations	98 800.00	98 800.00
75- Autres produits de gestion courante		0.00
77- Produits exceptionnels		180.00
TOTAL	100 700.00	100 443.57



Chapitre 70- Les produits de services correspondent aux recettes générées par les concessions.

Chapitre 74- Ce chapitre est principalement constitué par la subvention de la Commune et une subvention du département pour l'animation de la Maison En Partage.

Chapitre 77- Il s'agit de recettes exceptionnelles : remboursement d'un avoir EDF.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES

Aménagement de la salle commune de la Maison en Partage : Achat de mobilier : tables, chaises, fauteuils.

INVESTISSEMENT DEPENSES

CHAPITRE	BP 2022	DEPENSES 2022
Total opération équipement	16 019.21	11 137.81
TOTAL	16 019.21	11 137.81

RECETTES

Les recettes s'élèvent à 19 365.70 € correspondant à l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2021 en investissement et à une écriture d'ordre de transfert entre la section de fonctionnement et la section d'investissement (dotation d'amortissements au 042 en dépense de fonctionnement).

INVESTISSEMENT RECETTES

CHAPITRE	BP 2022	RECETTES 2022
1068 - Affectation du résultat	16 628.83	16 628.83
13- Subventions d'investissements	9 400.00	
040- Opérations d'ordre entre sections	2 736.87	2 736.87
TOTAL	28 765.70	19 365.70

Les crédits inscrits au budget 2022 engagés dans la comptabilité mais non payés en 2022 sont distingués dans le Compte Administratif dans une colonne « Restes à réaliser » :

- Dépenses engagées non mandatées, pour un montant de 0 €.
- Recettes engagées non reçues, pour un montant de 9 437.40 € qui sont reportés au budget 2023. (Subvention de la CARSAT pour l'aménagement de la MEP)

Fait le 06/04/2023.

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le



ID : 030-213002215-20230406-CCAS2023_03_002-DE